



Séance n°1 45 minutes

Objectifs :





- définir la notion de déchets
- trier les types de déchets ménagers en quatre grandes catégories

Matériel nécessaire :





Par groupe de 2 ou 3 élèves :

- fiche photographies de déchets
- feuille A3 / groupe
- document enseignant sur les catégories de déchets







Étape 1 représentation des élèves

- ✚ L'enseignant demande individuellement à chaque élève d'écrire sur son cahier leur définition du mot déchet en faisant une phrase et de donner des exemples. Il inscrit au tableau : « C'est quoi un déchet ? ». Il insiste et précise la différence entre une définition et un exemple. Pour cela, il montre aux élèves un tableau contenant 2 colonnes : « déchets » et « exemples » qui va servir à recueillir leurs propositions. 
- ✚ Mise en commun des propositions des élèves. L'enseignant fera distinguer aux élèves les définitions des exemples. Au fur et à mesure des propositions, il remplit le tableau en acceptant des imprécisions, par exemple : une bouteille en plastique (sans préciser vide). 
- ✚ L'enseignant revient sur certains exemples en demandant aux élèves d'être plus précis pour que l'exemple donné soit un exemple de déchet.
exemple: une bouteille —→ une bouteille vide
 du papier —→ du papier déchiré, froissé.... 
- ✚ Avec les mots et expressions trouvées par les élèves, l'enseignant élabore une définition :
Par exemple : « Un déchet c'est quelque chose que l'on jette parce que :
 - Cette chose est abîmée ou cassée
 - Cette chose est vide
 - Cette chose ne peut plus être utilisée
 - Cette chose ne peut plus être mangée » 

Étape 2 trier les déchets et les classer

- ✚ L'enseignant explique aux élèves que l'on va s'intéresser aux déchets ménagers. Il précise avec les élèves la définition de déchets ménagers = déchets produits à la maison, en classe. 
- ✚ Pour bien vérifier que les élèves ont compris la notion, il présente à la classe plusieurs photographies de déchets et demande aux élèves de reconnaître les déchets ménagers. 
- ✚ L'enseignant distribue à chaque groupe une feuille A3 et une photocopie contenant des photos de déchets ménagers. 
- ✚ Il précise aux élèves qu'ils vont devoir regrouper les différentes photos de déchets ménagers par catégories, c'est-à-dire : « par groupe, ceux qui, d'après vous, iraient ensemble, ceux qui sont de la même sorte ». Il leur demande d'expliquer et de justifier leur choix par une ou des phrases qui seront écrites en dessous des catégories trouvées. 

Étape 3 mise en commun

- ✚ L'enseignant regroupe des types de réponses sur le tableau lorsque les élèves viennent proposer leur affiche. 
 - ✚ Par types de réponse, l'enseignant lit leurs écrits et éventuellement demande au groupe d'élèves de compléter des réponses pour qu'elles soient mieux explicitées et argumentées. 
 - ✚ Généralement, les élèves donnent deux types de réponses :
 - des catégories qui tiennent compte des matières des objets 
 - des catégories qui présentent des objets « qui se jettent » et d'autres « qui ne se jettent pas ». Il faut alors faire préciser ces réponses par les élèves pour faire apparaître les notions de déchets ménagers qui seront définitivement jetés et ceux qui seront transformés, recyclés (on prend la matière de l'objet pour faire un autre objet) ou réutilisés (ex : bouteille d'eau que l'on remplit de nouveau). 
- En fonction de sa classe et en exploitant les réponses de ses élèves, l'enseignant distinguera :
- les catégories trouvées selon la « matière » des objets, pour le premier type de réponses
 - pour la réponse « se jettent définitivement » ou « est recyclé », il amènera les termes recyclé (transformé) et réutilisé en donnant des exemples.
- ✚ L'enseignant donne alors les quatre catégories de déchets ménagers communément admises et les justifie :
 - **déchets recyclables** : ceux dont on peut récupérer tout ou une partie de la matière pour la réutiliser pour fabriquer d'autres objets (bouteilles en verre ou en plastique, papiers, cartons, emballages...) 
 - **déchets compostables** : ceux qui se décomposent rapidement en donnant de la matière utilisable au jardin (restes alimentaires et d'épluchage des légumes).
 - **déchets dangereux** : ceux qui peuvent présenter un danger pour les humains ou l'environnement (piles, cartouches d'encre pour imprimante...).
 - **Tout venant, le reste** : ce qu'on ne peut pas recycler ou réutiliser.
 - ✚ Ces catégories et leur définition sont inscrites au tableau ; on peut également se servir du document agrandi. 

Étape 4 trace écrite

Dans notre vie de tous les jours, à l'école comme à la maison, nous produisons des déchets que l'on nomme des déchets ménagers.

On peut définir quatre grandes catégories de déchets ménagers :

- Les déchets que l'on pourra utiliser pour fabriquer d'autres objets : **les déchets recyclables.**
- Les déchets végétaux que l'on peut composter : **les déchets compostables.**
- Les déchets qui présentent un danger pour les humains et/ou pour l'environnement : **les déchets dangereux.**
- Tous **les autres déchets, le tout venant.**

Cette trace écrite sera complétée à la fin de la séance 2.